



Prise en charge de l'accident vasculaire cérébral

PERSONNES CONCERNÉES

Cette action de formation est ouverte en priorité aux cadres de santé, infirmiers, aides-soignants, assistants sociaux, orthophonistes, ergothérapeutes, kinésithérapeutes, psychologues et neuro-psychologues impliqués dans la prise en charge de personnes souffrant d'un accident vasculaire cérébral (AVC).

PRÉ-REQUIS

La participation à cette formation ne nécessite pas de pré-requis spécifiques au regard du public auquel elle s'adresse.

COMPÉTENCES À L'ISSUE DE LA FORMATION

- > Mieux connaître la physiopathologie, le tableau clinique d'un accident vasculaire cérébral.
- > Accéder à une meilleure connaissance des thérapeutiques.
- > Acquérir une vision globale des problèmes que pose la prise en charge d'un patient souffrant d'un accident vasculaire cérébral.

PROGRAMME

- > Epidémiologie.
- > Physiopathologie.
- > Clinique et explorations fonctionnelles.
- > Prise en charge globale et paramédicale.
- > Aspects thérapeutiques.
- > Conséquences psychologiques et neuropsychologiques.
- > Rééducation.
- > Prise en charge sociale.

MÉTHODES ET RESSOURCES PÉDAGOGIQUES

- > Exposés théoriques.
- > Etude de cas cliniques.
- > Vidéo.
- > Visite du service et de la salle d'écho.

Un support pédagogique en version numérique est remis aux participants.

RESPONSABLE SCIENTIFIQUE

Mme Valérie WOLFF, Professeur à la Faculté de médecine, maïeutique et sciences de la santé, Unité Neuro-Vasculaire, Hôpitaux Universitaires de Strasbourg.
Courriel : Valerie.Wolff@chru-strasbourg.fr

STAGE INTER ÉTABLISSEMENTS.

Durée : 3 jours

En 2025

Stage 1 - Réf. : JLE25-0477A
du 24 novembre 2025
au 26 novembre 2025

En 2026

Stage 1 - Réf. : JLE26-0477A
du 23 novembre 2026
au 25 novembre 2026

Tarif

1200 € Pour toute inscription avant le 31 juillet 2026.

Repas de midi pris en charge par les organisateurs.

Lieu

Université de Strasbourg -
Service Formation Continue
21 Rue du Maréchal
Lefebvre
67100 Strasbourg

CE STAGE NE PEUT PAS ÊTRE RÉALISÉ EN INTRA

Renseignements et inscriptions

Joëlle LABARRE
Tél : 03 68 85 49 23
Sauf le vendredi après-midi
j.labarre@unistra.fr

Nature et sanction de la formation

Cette formation constitue une action d'adaptation et de développement des compétences.

Elle donne lieu à la délivrance d'une attestation de participation.

Une évaluation en fin de formation permet de mesurer la satisfaction des stagiaires ainsi que l'atteinte des objectifs de formation (connaissances, compétences, adhésion, confiance) selon les niveaux 1 et 2 du modèle d'évaluation de l'efficacité des formations Kirkpatrick.